

ADHÉSION A.I.F.F. ET ABONNEMENT À INVENTION MAGAZINE

Numéro de carte :

(en cas de renouvellement)

A rappeler dans toutes correspondances

Nom et prénom *(Last and first name)* :

Date de naissance *(Birth date)* :

Société *(Company)* :

Entreprise artisanale *(Handy-craft)* :

N° R.C. *(Registration)* : N° R.M. *(Name reg)* :

Adresse *(Address)* :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Portable :

E-Mail :

Profession

Le renouvellement des cotisations s'effectue à l'année civile et non aux dates anniversaires d'adhésion.
Le rappel vous sera adressé au début janvier de chaque année.

(1) Cotisation et abonnement à Invention Magazine

Membre actif *(Fellow)* / inventeur *(inventor)* : 47 € 29 € = 76 € DON €

Membre bienfaiteur *(Bénéfactor)*

Inventeur pré-série *(inventor pre-production)* : 156 € 29 € = 185 €

Artisans, syndicats

Ets publics *(Craftsmen association)* 196 € 29 € = 225 €

Industries, sociétés *(Society)* 546 € 29 € = 575 €

Les donateurs et bienfaiteurs recevront un reçu de la valeur du don, leur permettant la déduction fiscale.

LA REVUE  EST L'ORGANE DE PRESSE OFFICIEL DU CONCOURS LÉPINE

Parution de 6 numéros *(6 issues)*

Abonnement annuel seul : France : 35 € - Étranger (Foreign) et départements d'Outre-Mer : 42 €

(1) Mettre une croix dans la case correspondante *(Check with (x) in the appropriate space)*

Primant la fidélité, notre Conseil d'Administration a décidé une nouvelle règle applicable dorénavant, depuis notre 90^{ème} anniversaire, tout membre associé qui cessera de cotiser sera immédiatement et définitivement exclu de l'A.I.F.F. et de ses avantages. Il ne pourra, en aucun cas, être réinscrit ou réintégré à l'Association et sera également définitivement interdit d'exposer ou de faire exposer dans toutes nos manifestations.

Demande accompagnée de votre règlement *(Please send it back to us with your payment)*

Règlement *(means of payment)* : Fait à *(in)* Le : *(date)*

Signature